

École élémentaire Salengro ARMENTIÈRES
 PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE EXTRAORDINAIRE
 DU LUNDI 14 JANVIER 2019



Présentation des membres du conseil d'école et rôle du conseil d'école

Étaient présents :

M. MONPAYS Jean-Michel	Premier adjoint au Maire
Mme VERWAERDE Danièle	Conseillère municipale
Mme BEHAGUE Raymonde	Déléguée Départementale de l'Education Nationale
M. COUSTENOBLE Guillaume	Directeur des services vie scolaire et sport de la municipalité d'Armentières
Mme ALEXANDRE Sandra (maternelle et élémentaire)	Représentante de parents d'élèves TITULAIRE
M. OVONO Brice (maternelle et élémentaire)	Représentant de parents d'élèves TITULAIRE
Mme DUQUESNE Aurélie (maternelle et élémentaire)	Représentante de parents d'élèves TITULAIRE
Mme BARATTO Sarah (maternelle et élémentaire)	Représentante de parents d'élèves TITULAIRE
Mme VERVACKE Guenaelle (maternelle)	Représentante de parents d'élèves Suppléant
Mme BAVAY Lucile	Représentante de parents d'élèves Suppléant
Mme BUTSTRAEN Sophie (maternelle)	Représentante de parents d'élèves TITULAIRE
Mme DEVIENNE Catherine	Enseignante remplaçante (classe de TPS/PS)
Mme LASSUE Marie	Enseignante de la classe de PS/MS
Mme DE OLIVEIRA Dominique	Enseignante de la classe de MS/GS
Mme WILLEMS Laurence	Enseignante de la classe du CP
Mme VANDOOAEGHE Audrey	Enseignante remplaçante (classe de CP/CE1)
Mme ELLEBOODE Hélène	Enseignante de la classe de CE2/CM1
Mme DUFLOS Françoise	Enseignante de la classe de CM1
Mme FRIED Aline	Enseignante de la classe de CM2
Mme PLATTEY Elodie	Enseignante de la classe de CE1/CE2 (25 %) et de CE2/CM1 (25 %)
Mme BELKACEM Betty	Coordonnateur du dispositif ULIS
Mme BOSTYN Hélène	Enseignante remplaçante rattachée à l'école
Mme KLOSOWSKI Elise	Directrice de l'école maternelle Salengro
M. HAESBROECK Thibault	Directeur de l'école élémentaire Salengro

Étaient absents et excusés :

M. JOUVIN Julien	Inspecteur de l'Education Nationale
M. DEBERSIN Daniel	Enseignant de la classe de CP/CE1
M. DANCKAERT Géry	Enseignant RASED
Mme AGACHE Valérie (élémentaire)	Représentante de parents d'élèves TITULAIRE
Mme NEYRINCK Elodie (élémentaire et maternelle)	Représentante de parents d'élèves TITULAIRE
Mme VERBAERE Laëtitia (élémentaire)	Représentante de parents d'élèves TITULAIRE
Mme FYNES Marie	Enseignante de la classe externalisée de l'IME d'Houplines

La séance est ouverte à 17 h00. Madame Hélène ELLEBOODE est nommée secrétaire de séance.

Mme KLOSOWSKI précise que ce projet de fusion des 2 écoles a été évoqué mi-décembre lors d'un entretien entre M. JOUVIN, IEN et les 2 directeurs, avec pour consigne d'exposer cette situation lors d'un conseil d'école extraordinaire. L'ordre du jour est la fusion des deux écoles.

M. HAESBROECK explique ensuite la procédure normale en cas de fusion d'écoles : Le

DASEN, lorsqu'il souhaite procéder à une fusion d'école, a besoin de vérifier au préalable que nous sommes bien dans une logique de consensus entre les différents acteurs concernés : les enseignants, les parents d'élèves, la municipalité d'Armentières.

Mme KLOSOWSKI et M. HAESBROECK disent qu'ils ont réuni ce CE extraordinaire pour évoquer tous ensemble les perspectives de rentrée.

Mme KLOSOWSKI expose la fragilité des effectifs de maternelle. L'année dernière, il y a eu un risque de fermeture d'une classe. La maternelle pourrait ne plus avoir que 3 classes et donc une direction sans décharge. Pour Mme KLOSOWSKI, assurer la direction, sans temps imparti, semble complexe. La fermeture de classe provoquerait sa demande de changement d'école.

Monsieur HAESBROECK explique qu'il est attaché à l'école, au travail entamé avec sa collègue directrice Mme KLOSOWSKI, installée dans son poste de directrice depuis quelques années, aux relations avec les différents partenaires que sont les familles, la municipalité, le centre social. Bref il a un vrai attachement à l'école et souhaite poursuivre ce travail d'équipe entamé sous une autre forme. Il annonce qu'il accepterait de renoncer à son poste de directeur de l'école élémentaire Salengro au profit d'un poste d'adjoint au sein de l'école afin de permettre à Mme KLOSOWSKI de devenir directrice du groupe scolaire Salengro en cas de fusion. M. HAESBROECK reprendrait un poste d'Enseignant Maitre Formateur.

Mme KLOSOWSKI précise que le travail entre les deux écoles existe déjà depuis son arrivée. D'ailleurs, le projet d'école est identique aux deux écoles. Elle accepterait de devenir directrice du groupe scolaire pour assurer la continuité de tout ce qui est entrepris. Elle serait ainsi déchargée à mi-temps et M. HAESBROECK resterait enseignant au sein de l'école.

M. HAESBROECK précise que cette possibilité a été présentée au sein de deux conseils de maitres, un en maternelle et un en élémentaire et que ces deux conseils ont émis un avis favorable à cette possibilité de regroupement des deux écoles.

Les modifications qu'apporteraient cette fusion sont présentées par M. HAESBROECK

- quotité de décharge qui passerait de 2 X 25 % à 1 X 50 %.
- faciliter la continuité école maternelle / école élémentaire
- renforcer le travail d'équipe et donner plus de poids et de cohérence au projet d'école
- mutualiser les moyens, le matériel, les équipements, les projets

- favoriser les transitions entre les cycles (entre la Grande Section et le Cours Préparatoire)

-1 seul conseil d'école et un projet d'école commun (ce qui est déjà notre cas);

- assurer un temps de décharge "sûr" pour l'administratif (demi-décharge pour 11, 10 ou 9 classes)

Chacun est invité à se prononcer sur ce sujet.

Mme DUFLOS, enseignante de l'école élémentaire :

Les enseignants sont favorables au projet de fusion et sont rassurés par la prise du poste par Mme KLOSOWSKI.

Mme DE OLIVEIRA, enseignante de l'école maternelle :

Les enseignantes en ont discuté, les ATSEM également. Toutes sont favorables à la fusion.

M. MONPAYS, Adjoint au Maire

13 école publiques à Armentières : Il est difficile d'assister à tous les conseils d'école mais Mme VERWAERDE participe à tous et fait remonter les informations. L'année passée, la mairie a dû appeler le DASEN pour éviter la fermeture d'une classe en maternelle. C'est un quartier qui a des besoins et qui est en pleine métamorphose avec une prochaine hausse d'effectif. La municipalité réfléchit déjà à la possibilité d'agrandir le groupe scolaire en fonction des besoins. La mairie est favorable à cette fusion. C'est un moyen de pérenniser les classes de maternelle et de conserver l'équipe au complet. La municipalité est ravie de garder Mme KLOSOWSKI comme interlocutrice. La mairie sera là pour accompagner cette fusion. C'est un bon projet pour le groupe scolaire. « Vive l'école publique, vive l'école Salengro ! »

Mme BEHAGUE, DDEN :

C'est le bon moment pour procéder à la fusion pour continuer à bénéficier de la décharge.

Les parents d'élèves :

Les parents sont favorables au projet de fusion et sont contents que Mme KLOSOWSKI se propose pour prendre la direction du groupe scolaire.

Questions :

Qu'en est-il des nouveaux logements dans le quartier ? Nous avons eu 4 inscriptions au mois de janvier 2019. Il y a eu peu de naissances en 2017 (au niveau national).

Après écoute des questions et des différents arguments, la question suivante est proposée au vote :

Souhaitez-vous une fusion de l'école élémentaire et de l'école maternelle pour la rentrée de septembre 2019 ?

PRESENTS: 25

VOTANTS: 21

EXPRIMES: 21

OUI: 21

NON: 0

ABSTENTIONS: 0

Le conseil d'école se prononce pour la fusion des écoles.

Les secrétaires de séance : Hélène ELLEBOODE



Le parent d'élève : Mme ALEXANDRE



Les présidents de séance

Elise KLOSOWSKI

Thibault HAESBROECK

